



CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 février 2024

Date d'affichage : 26/02/2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 février à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de SAINT-VIDAL, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GROS Gérard, Maire.

Étaient présents : M. BLANCHARD Christophe, Mme BROC Céline, Mme BUISSON Marielle, M. FOURY Franck, Mme FRADET Karine, Mme JOURDE Maryline, M. JOUSSERAND Christian, M. MAGNE Nicolas, M. MASSON Nicolas, M. PUCHARD Emmanuel, M. RAYNAUD Yannick, M. VEYSSEYRE Jérôme, M. VIALLET Vincent ;

Étaient excusés : Mme PAGÈS Marie-Luce

Secrétaire de séance : Céline BROC

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Gérard GROS déclare la séance ouverte.

Délibération n° 1/2024 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL DU 15/12/2023 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 2/2024 : AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2024 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 3/2024 : CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES MANDAT 2025/2027 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 4/2024 : APPROBATION DE LA RESTITUTION DE LA COMPÉTENCE « COORDINATION DES ANIMATIONS ENTRE BIBLIOTHÈQUES » : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 5/2024 : ÉTUDE FAISABILITÉ POUR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN À L'ENTRÉE OUEST DU BOURG DE SAINT-VIDAL : Adoptée

Vote : unanimité

La séance a été levée à : 21h30 L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie aux heures d'ouverture. Publiée le 26/02/2024